

Enquête publique parcellaire pour la réalisation du pôle Lycée

Du mercredi 1er juin au vendredi 17 juin 2022

L'[enquête publique préalable](#) est destinée à identifier les propriétaires et les titulaires de droits réels et à déterminer exactement les terrains nécessaires à acquérir pour la réalisation du pôle Lycée.



Le document est consultable au Guichet unique de la mairie à ses horaires d'ouverture ou sur [le site de la Préfecture](#).

Un commissaire enquêteur sera présent à la mairie pour recueillir les observations orales et écrites du public :

- mercredi 1er juin 2022 de 9h00 à 12h00,
- samedi 11 juin 2022 de 8h30 à 11h30,
- vendredi 17 juin 2022 de 14h00 à 17h00.

Il est également possible d'envoyer un courrier postal à l'attention du *Commissaire enquêteur, Mairie de Villeparisis, 32 rue de Ruzé, 77270 Villeparisis*

Coordonnées

Hôtel de Ville
32 rue de Ruzé
77270

Villeparisis

Liens utiles

[Enquête parcellaire pour la réalisation du pôle Lycée](#)